

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

LE GROUPE D'ACQUÉREURS COMINAR SOUHAITE RAPPELER L'EXPIRATION DE SON OFFRE AUX PORTEURS DE PARTS

Québec (Québec), le 6 février 2012 – Le 30 janvier 2012, le Fonds de placement immobilier Cominar (TSX : CUF.UN) (« **Cominar** »), par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive (le « **groupe d'acquéreurs Cominar** »), a réglé le prix des 37 692 827 parts de fiducie (les « **parts de Canmarc** ») du Fonds de placement immobilier Canmarc (TSX : CMQ.UN) (« **Canmarc** ») (soit environ 83,8 % des parts de Canmarc en circulation) qui avaient été validement déposées et prises en livraison dans le cadre de l'offre annoncée antérieurement (l'« **offre** ») par le groupe d'acquéreurs Cominar visant la totalité des parts de Canmarc émises et en circulation.

Cominar et le groupe d'acquéreurs Cominar souhaitent rappeler aux porteurs de parts de Canmarc qui n'ont pas encore déposé leurs parts de Canmarc en réponse à l'offre (les « **porteurs des parts non déposées** ») que celle-ci a été prolongée et peut désormais être acceptée jusqu'à 17 h (heure de Toronto) le 7 février 2012. Le groupe d'acquéreurs Cominar entend prendre livraison des parts de Canmarc qui auront été validement déposées à ce moment-là et les accepter aux fins de règlement, et régler le prix de celles-ci au plus tard dans les trois jours ouvrables suivant la prise de livraison. Quel que soit le nombre de porteurs des parts non déposées qui déposent leurs parts en réponse à l'offre, le groupe d'acquéreurs Cominar réalisera, au besoin, une opération d'acquisition ultérieure afin de devenir propriétaire, directement ou indirectement, de la totalité des parts de Canmarc émises et en circulation. Si au moins 90 % des parts de Canmarc, à l'exception de celles dont Cominar et le groupe d'acquéreurs Cominar ont la propriété, sont déposées en réponse à l'offre, le groupe d'acquéreurs Cominar réalisera immédiatement une acquisition forcée en conformité avec la déclaration de fiducie de Canmarc en vue d'acquérir les parts de Canmarc qui n'auront pas été déposées en réponse à l'offre.

La contrepartie en parts (la « **contrepartie en parts** »), qui est de 0,7607 parts de fiducie de Cominar (les « **parts de Cominar** ») par part de Canmarc et est assujettie à la répartition proportionnelle selon les modalités énoncées dans l'offre, est toujours offerte aux porteurs des parts non déposées qui ne souhaitent pas recevoir la contrepartie en espèces et préfèrent avoir la possibilité de participer à la croissance future de Cominar et aux avantages que Cominar tirera de l'acquisition de Canmarc. Conformément aux modalités de l'offre, des parts de Cominar ont été spécialement réservées pour que les porteurs des parts non déposées aient la possibilité de prendre une participation dans Cominar au même titre que bon nombre d'autres porteurs de parts de Canmarc avant eux. De plus, selon le ratio d'échange prévu pour la contrepartie en parts et avant toute répartition proportionnelle des parts de Cominar aux fins de cette contrepartie, les distributions mensuelles de liquidités qui seraient faites aux porteurs de parts de Canmarc qui optent pour la contrepartie en parts représenteraient, d'après les distributions actuelles faites aux porteurs de parts de Cominar, une augmentation d'environ 15 % par rapport aux distributions faites récemment sur les parts de Canmarc.

Dépôt de parts de Canmarc en réponse à l'offre

Il est simple de déposer des parts de Canmarc en réponse à l'offre, et les porteurs des parts non déposées devraient le faire dès maintenant. La marche à suivre pour déposer des parts de Canmarc est exposée dans la note d'information, laquelle a déjà été expédiée aux porteurs des parts non déposées et est disponible sur SEDAR.

Les porteurs des parts non déposées qui ont des questions concernant l'offre ou la marche à suivre pour déposer leurs parts de Canmarc sont invités à communiquer avec Kingsdale Shareholder Services Inc. (« **Kingsdale** »), l'agent d'information dans le cadre de l'offre. On peut communiquer avec Kingsdale, sans frais en Amérique du Nord, au 1-877-657-5857, ou à frais virés de l'extérieur de l'Amérique du Nord, au 416-867-2272, ou par courriel, à contactus@kingsdaleshareholder.com.

PROFIL au 27 janvier 2012

Cominar est le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est propriétaire d'un portefeuille constitué de 269 immeubles de grande qualité, dont 53 immeubles de bureaux, 55 immeubles commerciaux et 161 immeubles industriels et polyvalents, totalisant 21,0 millions de pieds carrés de superficie dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal, la région d'Ottawa-Gatineau de même que dans les provinces de l'Atlantique. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités mensuelles accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion intégrée et à l'expansion de son portefeuille.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, l'augmentation de la dette associée à l'offre, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements :

M. Michel Dallaire, Ing.
Président et chef de la direction
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-8151

M. Michel Berthelot
Vice-président directeur et chef des opérations financières
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-6300, poste 2266